

Les ponts 2021 et garantie jour férié

Pour l'année 2021 :

2 jours de ponts entraînant la fermeture de l'établissement :
Vendredi 14 Mai 2021,
Vendredi 12 Novembre 2021.

3 jours sont laissés au libre choix des salarié(e)s.

Ces jours seront à prendre entre le 1er janvier et le 31 décembre 2021.

Garantie Jour Férié

L'année 2021 comportera moins de 8 jours ouvrés fériés.

Les dispositions prévues par l'accord OATT national en son chapitre 1 – article 3§2 s'appliqueront donc en 2021:

« Dans le cas où une année comporte moins de 8 jours ouvrés fériés [...], le ou les jours fériés manquants sont récupérés. Ils peuvent être pris sous forme de demi-journées. »

Le jour manquant sera incrémenté nationalement dans Horoquartz dans un compteur dédié et distinct du compteur « jours mobiles » pour l'ensemble des agents.

La période de pose reste au choix de l'agent entre le 1er janvier et le 31 décembre 2021. Le code à saisir dans l'outil Horoquartz sera GJFO (Garantie Jour Férié).

CADRE

TECHNICIEN-NE*

AGENT DE MAÎTRISE

JE CHOISIS CFE-CGC MÉTIERS DE L'EMPLOI !

* À compter de D1, coefficient 551, ou conseiller-e, niveau 3.

Pour plus d'informations par mail syndicat.cfe-cgc-occitanie@pole-emploi.fr